

Rencontres prospectives

Territoires de demain

Les équipements publics : demain, quels usages, quels lieux, quels partages ?

L'Observatoire

SYNTHÈSE DES RENCONTRES DU 21 JANVIER 2020

Les équipements publics sont, avec les réseaux de transport et de communication, **l'ossature sur laquelle se déploient la vie urbaine, la vie collective et l'épanouissement de chacun**, offrant l'accès à l'éducation, la culture, le sport, la santé ou l'économie. Or, ils sont à l'épicentre des transformations qui affectent la fabrique de nos territoires.

L'évolution des attentes des usagers, les modifications des modes de vie et des pratiques professionnelles, l'optimisation des budgets, la multiplication des offres et des acteurs, le florissement de lieux hybrides (tiers-lieux, fablab, coworking...), la dématérialisation... sont autant de **tendances qui questionnent notre approche traditionnelle des équipements** et poussent les acteurs publics et privés à adapter leurs modèles.

Elles nous invitent, collectivités, opérateurs, habitants, acteurs... à **débattre ensemble des services et des lieux qui assureront demain** la vitalité urbaine et développeront le vivre-ensemble.



près de 900
équipements publics
sur GPSEA
(dont 7% gérés par le
Territoire)



19 médiathèques et
14 conservatoires



13 espaces de
travail définis comme
tiers-lieux

L'équipement public, une réalité qui évolue



UNE DÉFINITION TRADITIONNELLE

Dans sa définition habituelle, l'équipement public est **un ouvrage immobilier relevant des compétences normales d'une collectivité destiné à répondre à un besoin collectif du public**. En effet, pendant ces 30 dernières années, en développant les équipements, les collectivités ont insufflé un nouvel élan aux territoires en France. Elles ont ainsi resserré la maille des services aux publics.



LES ÉQUIPEMENTS QUI ACCUEILLENENT DES PUBLICS

Pour ces Rencontres prospectives *Territoires de demain*, la définition a été d'emblée élargie aux équipements qui **accueillent des publics et qui apportent un service d'intérêt général**. La question au centre de ces rencontres-débats n'était pas tant le gestionnaire (public ou privé) que les usages, les lieux et les partages induits par ces équipements.



UNE NOTION À RÉINVENTER

Les 6 exemples présentés en introduction de ces Rencontres (*voir page 3*) possèdent toutes, à certains égards, des caractéristiques d'un équipement public. Toutes ne le sont pas au sens strict, mais chacune illustre comment aujourd'hui ces réalités sont multiples et évolutives. Ces exemples montrent que ces équipements, dans leurs diversités, présentent **une acception plus large et innovante** que celle comprise traditionnellement par le terme d'équipement public.



DES CARACTÉRISTIQUES EN MUTATION

A la question «*Comment voyez-vous les équipements publics de demain ?*», les participants ont constitué un nuage de mots qui reflète de la transversalité de cette notion. Nombre de ceux qui apparaissent renvoient aux caractéristiques physiques des équipements. Comme le débat l'a illustré, conformément aux tendances observées, les structures doivent devenir **de plus en plus hybrides, polyvalentes, modulables, connectées, accessibles, adaptées...**

AU CENTRE DU VIVRE-ENSEMBLE

Le nuage de mots montre également que les équipements publics sont vus comme **vecteurs de valeurs telles que la solidarité, le partage, la mixité, l'ouverture à tous, la participation**, etc. Plus qu'un bâtiment et des services, ils sont au centre de ce qui constitue notre société d'aujourd'hui et de demain.



Une démarche d'équipements publics innovants sur GPSEA

Le recueil de 6 exemples d'équipements innovants permet de dessiner des évolutions de différentes natures et ouvre le débat sur le futur de ces structures et services.



L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES FONCTIONS

Au-delà de ses fonctions traditionnelles en constante évolution (lire sur place, effectuer des emprunts, écouter des disques et regarder des films), *les médiathèques de GPSEA* travaillent continuellement à attirer de nouveaux publics. Par le biais d'événements ponctuels de proximité, de manifestations plus remarquables ou de coopérations partenariales, **elles expérimentent différents types d'usages à même de concerner un public renouvelé.** Elles s'adaptent aux demandes et évolutions sociétales et proposent dans ce cadre des formations, de l'accompagnement au numérique et à l'e-administration. Elles constituent ainsi des leviers d'inclusion dans cette ère de la donnée et de la numérisation des services. A l'échelle de GPSEA, les médiathèques se positionnent d'ores et déjà comme des « maisons de service public culturel de proximité, au service de la culture, de l'éducation, de l'inclusion numérique, de la lutte contre les inégalités et de l'égalité des territoires ».



DES MODÈLES RÉINVENTÉS

Dans un contexte de transition écologique, *la Cour cyclette* cherche à relocaliser l'économie, **créer de nouveaux usages et de nouveaux métiers.** A cette fin, l'association offre des services diversifiés comme la vente de produits alimentaires en circuit court. Elle promeut aussi la pratique des mobilités douces en proposant des services de réparation de vélos et développe une logistique à vélo. Ici, il s'agit même d'une évolution des modèles. L'équipement de demain est de plus en plus pensé au plus proche des besoins de l'utilisateur. A Créteil, *le Dip Bike* est un triporteur qui parcourt les rues de la commune pour acculturer les habitants aux outils et à la création numérique. Là, l'équipement n'est plus dans un lieu physique mais **mobile, à la rencontre du public.** D'autres modèles peu traditionnels émergent comme celui de la *Coop Cot*. L'innovation réside ici dans le fait que cette association souhaite ouvrir une épicerie de produits frais fermiers et issus de l'agriculture biologique avec un **fonctionnement de coopérative.** Le modèle de cet équipement repose sur le bénévolat de ses adhérents et permet d'en réduire les coûts de fonctionnement tout en créant un autre rapport à la consommation, plus interactif, solidaire et démocratique.



DE NOUVEAUX MONTAGES

On assiste depuis quelques années à la montée en régime des **équipements privés d'intérêt collectif**, ou à des **montages hybrides.** *La Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant* a été par exemple conçue par l'UPEC selon le principe d'un guichet unique afin d'optimiser le service rendu à l'utilisateur. Elle est un lieu d'accueil, d'information et d'échanges pour tous les publics, un lieu de formation pour des apprentis, étudiants, adultes salariés ou en reconversion en formation continue, et un lieu d'innovation et de création pour de jeunes entrepreneurs. A Alfortville, *Coworkcity* fait office d'équipement public hors « sphère de la collectivité » et propose un **espace de travail partagé** en pied d'immeuble. Ce lieu a la capacité d'apporter un certain nombre de réponses à l'échelle de la ville et du territoire en accueillant plusieurs types de communautés pour du coworking le jour, des rencontres thématiques et des ateliers le soir et des loisirs sportifs ou culturels le week-end.



REPENSER LA NOTION D'ÉQUIPEMENT PUBLIC

Toutes ces expériences mettent en exergue la manière dont la notion d'équipement public s'élargit. **Ces trois grandes évolutions, parmi d'autres, s'inscrivent dans un environnement lui-même en forte mutation.** Nos usages, nos attentes, les capacités financières limitées des collectivités, les changements sociologiques, le contexte urbain plus dense et plus contraint, amènent à recomposer la manière de concevoir les équipements publics de demain. C'est un sujet essentiel à penser lorsqu'il s'agit de créer de l'urbanité, du vivre ensemble, des conditions d'épanouissement pour les habitants et usagers du territoire.

Quels équipements dans la ville que nous souhaitons demain?

Les témoignages des participants et les échanges de l'atelier ont alimenté plusieurs éléments de réflexion pour le futur des équipements.

DÉVELOPPER LES PARTENARIATS



Les relations entre les acteurs et les actions transversales pouvant être imaginées entre les différents équipements publics représentent des préoccupations émergentes. Pour demain, **la participation conjointe de divers acteurs donne du sens aux équipements** puisqu'elle permet de compléter et d'enrichir les services déjà proposés aujourd'hui. Par exemple, l'université inter-âges de Créteil et du Val-de-Marne vise cette complémentarité en développant des pistes de travail en commun avec la Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant ou les médiathèques de GPSEA.

ACCUEILLIR DE NOUVEAUX ACTEURS



L'innovation est au cœur du futur des équipements publics. La recherche de réponses aux nouveaux usages fait émerger d'autres acteurs comme les citoyens de la société civile ou les entrepreneurs dans la fabrique de la ville du futur. **Ces nouveaux acteurs peuvent trouver d'autres idées et apporter des éléments de réponses** à des problèmes territoriaux actuels. C'est le cas de la Cour cyclette qui développe un service de logistique urbaine du dernier kilomètre à vélo.

INNOVER DANS LES MONTAGES



Des acteurs, qui font preuve déjà d'une forte implantation sur le territoire comme le groupe La Poste, sont **en pleine mutation de leur modèle économique et de leurs espaces**. Avec l'opportunité de faire muter son foncier, La Poste fait face à la question du modulable et des lieux hybrides, notamment en lien avec la création des espaces France Service (en partenariat avec 8 autres opérateurs). Sur les espaces fonciers en mutation, La Poste accueille déjà des associations de l'économie sociale et solidaire comme Rejoué qui collecte et rénove des jouets, et souhaite accueillir sur une autre surface une friperie solidaire à Maisons-Alfort.

INTÉGRER LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX



Une attente se fait de plus en plus forte autour de l'**adaptation aux enjeux de la transition écologique** lorsqu'il s'agit de penser les équipements publics de demain. Plusieurs pistes peuvent être imaginées, comme la mutualisation des ressources dans une démarche d'économie circulaire, la réduction de l'artificialisation des sols ou le fait de penser le vivant au cœur de la ville. Cet enjeu invite à penser des équipements publics qui seraient pilotes pour la promotion de l'agriculture urbaine, d'une démarche zéro déchets ou d'une alimentation de meilleure qualité en mettant autour de la table acteurs publics, associations et société civile.

CULTIVER LES LIEN DANS LA VILLE



Les opérateurs de l'aménagement travaillent aujourd'hui à créer ce lien entre l'habitat et les équipements publics. La problématique rencontrée est alors de **développer des tiers-lieux et des équipements collectifs faisant interface**, lien entre le parcours que peut avoir un étudiant, un habitant aise de sa résidence, mais aussi avec la ville.

De tous ces échanges ressortent des mots clefs : **échanges, partages, solidarité, participation qui posent les enjeux de demain pour les équipements publics.**

Une place de plus en plus grande est accordée aux usages et aux citoyens dans la construction de l'équipement public de demain. **Celui-ci se doit d'anticiper aujourd'hui les besoins des futurs usagers.**

Quelles sont les tendances actuelles ?

Afin de mieux comprendre les tendances actuelles, une analyse a été menée grâce à un partenariat entre GPSEA et l'Institut Paris Région : de nombreux cas d'études ont été observés, avec un focus plus particulier sur les équipements culturels, sportifs et les tiers-lieux.



MÉLANGER LES FONCTIONS POUR SIMPLIFIER LES USAGES

De plus en plus, face au besoin de regrouper les services, d'optimiser le foncier et les coûts de fonctionnement, une réflexion se porte sur **la mixité fonctionnelle** des équipements : le mélange des publics et des usages peut alors permettre d'en faire des lieux de vie et d'améliorer le confort des utilisateurs. Plusieurs modèles de mixité se présentent, avec plus ou moins de perméabilité entre les usages, de rencontres et d'espaces communs entre les publics.



PERMETTRE UNE PRATIQUE PLUS SOUPLE POUR LES USAGERS

Une attention particulière est aussi portée aux attentes **des usagers dont les modes de vie** ont évolué depuis les années 1960/1970 où de nombreux équipements ont été construits. Le numérique et l'innovation technologique ont ouvert une culture du « où on veut, quand on veut » qui ne fonctionne pas toujours avec la gestion des équipements publics. Différentes réponses ont pu être apportées comme élargir les horaires, proposer des événements à des heures inattendues ou adapter l'offre en fonction de la saison. Par ailleurs, afin de permettre un usage plus libre, certains équipements ont simplifié leurs accès en supprimant les adhésions, en utilisant le numérique ou en devenant totalement gratuits. Enfin, pour compenser l'absence de certains équipements ou rapprocher l'offre au plus près des usagers, des structures mobiles ont été expérimentées.



RÉINVESTIR L'EXISTANT AVEC DES PROPOSITIONS INNOVANTES

Enfin, le réinvestissement des lieux existants (équipements, bâtiments ou morceaux de ville), en y proposant de nouveaux usages, apparaît aussi comme une tendance récente. D'une part, l'urbanisme transitoire vise à tester les usages avant de réaménager totalement les lieux. D'autre part, avec l'enjeu de reconstruire la ville sur elle-même, un modèle consistant à occuper les espaces en friches est apparu. Il permet le recyclage urbain et la réappropriation par la population de lieux qui leur étaient souvent fermés jusque-là. Au-delà de l'expérimentation, le réinvestissement de l'existant passe aussi par la réaffectation du patrimoine de certaines collectivités.

Quel thème pour les prochaines Rencontres prospectives ?



Les Rencontres prospectives *Territoires de demain*

Un lieu de débat pour anticiper ensemble les enjeux

Nouvelle initiative sur Grand Paris Sud Est Avenir, les Rencontres prospectives *Territoires de demain* sont un lieu de débats pour nous permettre de réfléchir et d'anticiper ensemble les enjeux qui nous impacteront dans les années à venir.

Le monde bouge, et de plus en plus vite. À l'accélération du progrès technique s'ajoutent les impacts grandissants de l'évolution du climat et de la dégradation de notre environnement. Non seulement nos modes de vie et d'activité continuent d'évoluer, avec le train des transformations technologiques dans lesquelles baignent nos sociétés métropolitaines et globalisées, mais nos comportements, ainsi que nos prises de conscience, intègrent désormais l'impératif d'une « transition », sans cependant en percevoir déjà tous les débouchés.

Le monde d'aujourd'hui n'est plus celui d'hier et il n'est pas nécessaire de renvoyer à celui de nos parents ou grands-parents pour mesurer l'ampleur des mutations, mais à celui d'il y a à peine 10 ou 5 ans.

Pour le futur, le pas des changements sera sans nul doute de plus en plus rétréci, de même que les incertitudes et les prises de risques de plus en plus grandes. Une chose apparaît certaine, il n'est plus seulement nécessaire d'accompagner le mouvement, il est désormais indispensable de pouvoir le comprendre, le raisonner ensemble et d'inventer ensemble les « territoires de demain », collectivités locales, entreprises, acteurs sociaux et citoyens.

A un rythme trimestriel, Grand Paris Sud Est Avenir et le Conseil de développement du Val-de-Marne proposent une diversité de thématiques.

Tous nos remerciements aux participants...



...et rendez-vous très bientôt ...

UNE DATE À DÉFINIR

La période de confinement actuelle, pour faire face à l'épidémie Covid19, ne permet pas de tenir ce type de rencontres-débats. L'incertitude de la fin de ces mesures, combinée à celle sur les nouvelles dates des élections municipales, ne donne pas à ce jour la possibilité de programmer une prochaine édition des Rencontres prospectives *Territoires de demain*.

Une invitation sera envoyée dès que possible à tous ceux qui ont manifesté un vif intérêt lors des deux premières Rencontres prospectives. L'objectif de Grand Paris Sud Est Avenir et du Codev du Val-de-Marne est de continuer à faire émerger un groupe d'acteurs variés qui apprend à se connaître et partage l'envie de réfléchir ensemble sur nos enjeux de demain. Nous sommes convaincus que les premiers échanges, synthétisés par ce document (et [le précédent](#)), alimenteront nos réflexions et feront naître des actions individuelles et collectives;

Synthèse des Rencontres prospectives *Territoires de demain* du 21 janvier 2020

Conception et rédaction : Direction de l'Observatoire, Codev 94

observatoire@gpsea.fr

Date : mars 2020

EUROPARC

14, rue Le Corbusier
94046 CRÉTEIL CEDEX
01 41 94 31 63

<https://sudestavenir.fr/>

